

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, Paris (9^e)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq Centimes

TELEPHONE : Central 69-70 et Central 60-62

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉP. 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

L'ALCOOL ET LE PARLEMENT

Mesures excessives

L'entente entre le Nord et le Midi

Il y a quelques jours, sous le titre : « L'alcoolisme péril national, l'Alcool trahit la nation », je publiais dans le « Petit Parisien » un article où j'indiquais le danger que faisaient courir, au point de vue de notre développement agricole, les mesures excessives réclamées au sujet de la distillation et de la vente de l'alcool.

J'indiquais la nécessité de prendre des dispositions efficaces, afin de parer aux dangers que fait courir au pays l'alcoolisme, lieu qui, loin de s'atténuer se développe toujours en profondeur et en surface, menaçant directement la vitalité même de la race.

Mais je déclarais que si après la guerre, nous désirions augmenter notre production en céréales et rendre plus florissant notre cheptel, afin de diminuer l'importance de notre demande sur les marchés étrangers, pour obtenir un accroissement constant et régulier du capital et du travail national, il fallait développer et encourager la production de la distillerie agricole.

La thèse exposée a donné naissance à de nombreux commentaires, tous favorables. En présence d'un tel intérêt national incontestable, un accord vient d'être conclu entre les représentants de la région du Nord et ceux des départements du Midi.

Le Groupe Parlementaire de la Défense Paysanne que préside, avec tant d'autorité, M. Jean Durand, député de l'Est, avait pris l'initiative de mener à bonne fin un projet d'entente agricole, idée qui, avant la guerre aurait été jugée utopique, tant les intérêts en jeu semblaient contradictoires.

Une sous-commission où je siégeais avec mes deux amis Delpeire et Touran, rapporteur de la commission fiscale, a tout d'abord étudié ce délicat et important problème, et après un examen méticuleux de la question, a présenté 5 résolutions, qui ont reçu l'adhésion de l'unanimité du groupe.

Il ne faut pas cesser de dire que si la France boit trop d'alcool, elle n'en produit pas assez, car comme l'indiquait M. Rolland, rapporteur de la commission chargée d'étudier le problème au nom des sociétés agricoles des départements du Nord, « la betterave distillée laisse sa pulpe, nourriture abondante et économique permettant d'engraisser un nombreux bétail. Ce bétail donnera sa chair pour l'alimentation humaine et produira, en plus, du fumier qui viendra contribuer à la fertilisation et à l'amélioration de notre sol ; en faisant plus de betteraves on a le moyen de mettre à la disposition du pays plus de pain, plus de viande et aussi de rendre plus fertile le sol national ».

Il faut diriger vers un emploi utile la plus grande partie de l'alcool consommé comme boisson.

Le chauffage, l'éclairage, la motricité, l'industrie chimique et surtout l'automobile, peuvent facilement absorber l'alcool industriel produit, à la condition de permettre à l'alcool dénaturé de lutter victorieusement avec le pétrole et ses dérivés, en abaissant et stabilisant son prix de vente.

La conclusion des études des savants et les résultats des recherches des techniciens sont catégoriques : les expériences qu'est en train de mettre au point M. Letombe, professeur de machines techniques à l'École Centrale, chargé de mission par les ministères du Commerce et de la Guerre, ne laissent plus aucun doute possible.

Le Groupe de la Défense Paysanne a donc pu indiquer les grandes lignes de la réforme qu'il est urgent de voter si nous désirons éviter une crise agricole redoutable, et ne pas être surpris par la paix.

Voici les cinq résolutions :

1^o Création pour l'alcool industriel d'un monopole qui, en majorant le prix de l'alcool livré à la consommation de bouche, puisse, sans sacrifices de l'Etat, abaisser dans toute la mesure nécessaire et stabiliser le prix de l'alcool destiné aux autres usages.

2^o Obligation pour le monopole d'acheter d'abord les flegmes produits par les distilleries de betteraves et de mélasse, avant de procéder à des achats d'alcool obtenu avec des produits étrangers ;

3^o Constitution du monopole en service autonome et responsable, avec un conseil d'administration comprenant des mandataires élus des associations agricoles et industrielles intéressées et des représentants du ministère de l'Agriculture ;

4^o Organisation du monopole en vue d'élever le plus possible le prix de vente de l'alcool de bouche qu'il livrera à la consommation en France et dans les colonies et fixation pour cet alcool d'un prix minimum égal à 150 francs l'hectolitre à 100 degrés.

5^o Authentification des eaux-de-vie pour le commerce intérieur et l'exportation et application stricte des lois sur la répression des fraudes.

On ne peut que se réjouir de telles décisions qui enfin permettent de sceller l'union entre le Midi et le Nord, entre les viticulteurs et les producteurs de betteraves.

L'hygiène ne peut que gagner à la réforme, du moment que l'on réduira considérablement la consommation nuisible de l'alcool, pour développer les emplois industriels de ce merveilleux carburant.

Nous libérerons le marché français des achats considérables en hydrocarbures étrangers pour le plus grand bien de notre agriculture nationale.

E. BARTHE,
Député de l'Hérault,
Rapporteur de la Commission
de l'Agriculture
pour le régime de l'alcool

Le "Front" de l'Usine

Auxerre, 3 mars. — A l'usine de pyrotechnie d'Héry, un ouvrier nommé Gerby a été tué par une explosion de fulminate contenu dans un récipient qu'il a laissé tomber.

Il laisse une veuve et cinq jeunes enfants.

Le Droit de grève en Allemagne

Amsterdam, 3 mars. — Le Comité de l'Union des cheminots allemands, d'accord avec le Comité des Centres syndicaux, publie une déclaration disant que les cheminots n'appartiennent pas à ces organisations pouvant recourir à la grève pour faire aboutir leurs revendications.

Pour nos Orphelins

Les députés ont, une fois encore, bien mérité de la nation : ils ont voté, jeudi, un million de francs pour les orphelins de la guerre.

Ce million sera distribué par les soins des œuvres qui ont entrepris l'organisation et le contrôle de la Journée nationale.

Félicitons les députés de ce vote, non seulement pour la somme mise à la disposition des orphelins, mais encore pour avoir éliminé de la gestion des fonds toutes ces œuvres louches qui, sous le couvert de la philanthropie, sont en réalité d'abominables exploitations matérielles et morales de l'enfance malheureuse.

Écartés, les œuvres de ces escrocs que vous connaissez bien, de ces escrocs masqués en philanthropes qui raflent dans le public des sommes considérables sur le dos des orphelins, mettant l'argent dans leur poche et envoient les pauvres gosses, qu'ils disent entretenir, gagner leur vie dans des travaux qui les épuisent !

Écartés aussi ces œuvres où d'aveugles fanatiques soumettent l'enfance à la plus odieuse des compressions, où un léger confort matériel et la sécurité du lendemain se trouvent au prix de la liberté, où les jeunes intelligences sont assujetties, soumises aux dures disciplines des sectes, emprisonnées à jamais dans le noir cachot des dogmes !

La Chambre a entendu soutenir, favorablement les œuvres sérieuses et désintéressées, celles qui n'inspirent ni la cupidité, ni le fanatisme, celles où l'enfant n'a pas à choisir entre la misère physique et la servitude morale, celles en un mot où l'on fait des hommes libres et dans lesquelles le goût de savoir et de la libre critique est tenu pour aussi indispensable que le goût de l'hygiène corporelle.

Mais pour si opportune que soit le vote de la Chambre, il est insuffisant. Il y a cent mille orphelins invités à la distribution. Cent mille enfants, dix francs par tête et par mois : un million est vite fondé.

Ce qu'il faut, c'est le vote rapide d'une loi sur les pupilles de la nation.

La France se doit de ne pas laisser les orphelins de nos héros à la charge de la charité privée.

Le pays a contracté une dette sacrée : il doit la payer.

Le peuple français ne laisse à personne le soin de régler les dettes contractées par la patrie.

Miguel ALMEREYDA

Sous notre Bonnet

Tarara-boum ! Ça y est ! M. Cauvin a publié la réponse qu'il adresse à M. Sébastien Faure, et dans laquelle il explique à grand renfort d'adjectifs pourquoi il signifierait des deux mains la fameuse pétition de la « Ligue nationale contre l'alcoolisme » dont le texte semble rédigé tout exprès pour complaire à nos marchands.

Pour notre part, trop disposés à travailler généreusement avec des gens sérieux, nous ne polémiqûons pas avec M. Cauvin. Il y a dans tous les temples des dévots et des marchands : M. Cauvin vend de l'anti-alcoolisme officiel. Il aime mieux parler dans une salle de conférence que tenir à l'usine.

Grand bien lui fasse ! Mais c'est un genre et une comédie que nous prisonnons également pen...

En trois ème p=Ge :

CARNAVALS d'Hier et de Demain

Messieurs les militaires, nous avons, ne vous en déplaise, beaucoup de leçons à recevoir encore des pékins du Parlement, voire même des autres...

LE CONFLIT GERMANO-AMÉRICAIN

Les Etats-Unis croient encore à la Paix... mais se préparent à la Guerre

LA GUERRE EVITEE ?...

Londres, 3 mars. — De Washington au Morning Post.

La situation qui paraissait au début de la semaine désespérément confuse et embrouillée, s'est éclaircie.

Le président Wilson croit que le danger de guerre est moindre si le Congrès ne s'agit pas.

...MAIS ON S'ARME

Londres, 3 mars. — De New-York au Daily Chronicle :

Le Congrès votera probablement aujourd'hui le bill adopté par la Chambre des représentants autorisant le président Wilson à armer les navires de commerce, mais, croit-on, sous une forme plus développée, en donnant au président le pouvoir d'employer d'autres moyens d'action en plus de l'armement prévu.

UN CONSEIL DE GUERRE

Londres, 3 mars. — De New-York au Daily Chronicle :

Il sera formé « un conseil de guerre » sans distinction de partis, qui comprendra une vingtaine de membres dont le président Wilson et les membres du cabinet ; y seront adjoints tous les industriels affiliés au conseil national de défense créé par le Congrès.

L'ESPIONNAGE

New-York, 2 mars. — Devant le grand jury fédéral a commencé le procès des nommés Sanders et Wunnenberg, accusés d'avoir organisé aux Etats-Unis une expédition militaire contre un pays avec lequel les Etats-Unis sont en paix.

Les accusés auraient obtenu en Angleterre et en Irlande des cartes, des photographies et des renseignements militaires, qui furent envoyés aux Etats-Unis pour être renvoyés ensuite en Allemagne. — (Havas.)

LE RECRUTEMENT

Washington, 2 mars. — Le recrutement naval a atteint un point qu'il n'avait jamais atteint depuis la guerre avec l'Espagne. On a accepté en février 2.086 hommes.

LES CREDITS POUR LA MARINE

Londres, 3 mars. — Du Daily Chronicle :

Le crédit de 500 millions de dollars adopté par le Sénat va être soumis à la conférence des deux Chambres. Le Sénat a en même temps approuvé une émission de 150 millions de dollars en Bons du Trésor.

Des Hommes ? En voici !

C'est le Parlement qui les trouve

On se préoccupe toujours, tant dans les milieux militaires que dans les milieux politiques, de l'importante question des effectifs.

On sait que M. Mourier avait déposé une proposition de loi sur les affectations aux unités combattantes des mobilisés des classes 1903 à 1917. M. Henry Paté, rapporteur, après entente avec le ministre de la guerre, a fait adopter par la Commission de l'Armée un texte qui, pour n'être pas encore définitif, — les articles 8 et 9 seront vraisemblablement remaniés, — n'en est pas moins des plus importants.

A partir de la promulgation de la présente loi, dit l'article premier, tous les mobilisés, jusqu'à ceux possédant le grade de lieutenant, ou l'assimilation à ce grade, ou la correspondance de ce grade, des classes 1903 à 1917, appartenant au service armé et aptes à faire campagne, seront versés dans les formations combattantes dont l'énumération fera l'objet d'un décret.

Suivent des exceptions intéressantes, parmi lesquelles les plus importantes concernant les officiers blessés ou évacués à la suite de maladies, les médecins, pharmaciens, chirurgiens, mécaniciens-dentistes, vétérinaires, étudiants en médecine indispensables dans le service de santé, etc...

Les hommes, et surtout les grades ainsi prévus, seront remplacés par des auxiliaires et par des incapables, par des hommes exemptés, réformés ou dégagés par leur âge de toute obligation militaire, voire même, à l'occasion, par des femmes.

Sans entrer dans l'analyse détaillée de cet important projet, nous ne pouvons qu'applaudir à la proposition de M. Paté. De notre côté dans la voie qu'avec beaucoup d'autres, nous avons indiquée, bien avant qu'il ne soit question de nouvelles lois. Nous affirmions qu'avant de désorganiser la vie économique du pays il convenait d'utiliser au maximum les hommes déjà mobilisés. C'est ce qu'on va faire, ou du moins ce qu'on propose de faire, au trentième mois de la guerre.

Nous ne voudrions pas juger avec trop d'arrogance les méthodes patientes des bureaux militaires, mais il ne nous est pas passé, de l'oublier que, depuis les premiers jours, on représente la Victoire avec des ailes, et non prostre sur un char tiré par des tortues.

Messieurs les militaires, nous avons, ne vous en déplaise, beaucoup de leçons à recevoir encore des pékins du Parlement, voire même des autres...

GENERAL N.

destinés à fournir des fonds dans les cas urgents et imprévus.

115 millions permettront au président d'accélérer les constructions navales et 35 seront consacrés à des fournitures supplémentaires pour sous-marins.

L'ARMEMENT DES NAVIRES

Washington, 3 mars. — Tous les pouvoirs que le président a demandés pour faire face à la crise allemande, vont lui être remis dans les trente-six heures, par décision du Congrès. Le président est tout prêt à signer le bill de neutralité armée s'il est passé devant l'Assemblée ; puis il armera les navires de commerce et les enverra immédiatement en Europe. — (Radio.)

PAS DE MEDIATION EN CAS DE GUERRE

Washington, 3 mars. — Le recrutement également le président Wilson a demandé de la loi d'après laquelle les conflits internationaux de la politique des Etats-Unis devraient être résolus par médiation de manière que la guerre puisse être honorablement évitée.

L'ARDEUR GUERRIERE

Londres, 3 mars. — De New-York au Daily Telegraph :

Le sentiment des Américains qui désirent appuyer les efforts du président Wilson pour obtenir du Congrès les pouvoirs militaires s'est manifesté hier sous une nouvelle forme. En effet, on a paré dans toutes les grandes villes. Dans de nombreuses occasions, les officiers de recrutement pour l'armée et la marine furent hissés sur les épaules des manifestants et acclamés par des jeunes gens patriotes.

COMMUNIQUÉS

94^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Au cours de la nuit nos reconnaissances ont réussi plusieurs coups de main sur les tranchées allemandes près de Moulins-sous-Touvent, à l'est de la cote 304, en forêt d'Apremont et ont ramené des prisonniers et du matériel.

de Daudet

Le Curé de Saint-Lambert

AMETTE EN COLERE

Des catholiques de Saint-Lambert s'en allèrent, il y a une quinzaine, trouver l'archevêque, pour lui signaler que leur curé faisait, en chaire, de fréquents éloges de son pays, dont il opposait volontiers, disaient ces fidèles, l'esprit profondément religieux à l'impérialisme des Français.

Le cardinal Amette éconduisit les paroissiens de Saint-Lambert, et cet homme, qui ne perd jamais son sang-froid, même quand il aurait le droit et le devoir d'être ému, s'emporta au point d'être presque grossier vis-à-vis de ses visiteurs. Comme ceux-ci l'avaient charitablement prévenu que le maintien du curé de Saint-Lambert provoquerait des troubles, l'archevêque déclina ses visiteurs à la police.

M. Amette a fait mieux, ou pire : chaque dimanche, il envoie le chanoine Thomas qui, de la chaire de l'église Saint-Lambert, affirme à chaque messe aux paroissiens :

« Votre curé est un excellent homme. Je l'estime. Maintenant, je l'aime. »

Ce M. Thomas joint, à l'archevêché, d'une situation embarrassée qui tient à ce qu'il est le légataire universel de feu le cardinal Richard, prédécesseur de M. Amette.

Voilà donc le curé de Saint-Lambert couvert par l'Action française et par l'archevêque de Paris.

Nous n'avons, au Bonnet Rouge, aucun goût pour la chasse aux naturalisés. Les naturalisés sont Français en vertu d'un contrat passé entre la France et eux ; ce contrat n'est pas un chiffon de papier.

UNE VOYELLE PARASITE

Nous avons exposé avant l'Action française le pléyoyer pro domo du curé de Saint-Lambert.

Nous ne pouvons pas, cependant, ne pas noter certaines singularités sur lesquelles les protecteurs politiques ou ecclésiastiques du curé devraient bien éclairer le public.

Le curé de Saint-Lambert signe « G. Schaefer ».

Or, le Bulletin des Lois qui enregistre son décret de naturalisation — naturalisation qui est du 10 août 1891 — porte :

Le sieur Schaefer (Georges-Frédéric-Joseph-Hubert), élevé au séminaire de Saint-Sulpice, né le 4 août 1863, à Dusseldorf (Allemagne), demeurant à Paris.

« Schaefer » et non « Schaefer » : pourquoi le curé de Saint-Lambert a-t-il déformé son nom ?

C'est la seule question que nous posons, pour aujourd'hui, aux nationalistes qui défendent ce naturalisé, et à l'archevêque qui s'échauffe et s'emporte pour le faire respecter ?

En attendant, les dévôts de Vaugirard restent fort irrités et les offices de dimanche pourraient bien manquer de recueillement.

Georges CLAIRET.

BRUMES ET PLUIES

Samedi, 3 mars 1917. — Quelques pluies sont tombées sur l'ouest et le sud de l'Europe ; en France on n'en signale qu'à la pointe du Cotentin et dans la région de Nice. Ce matin, le temps est généralement brumeux, couvert dans le nord, peu nuageux ou beau dans le sud.

La température s'est encore abaissée dans nos régions, sauf dans le nord-est ; le thermomètre marquait ce matin : 3° à Clermont-Ferrand.

A Paris, hier, beau temps : au Parc Saint-Maur la température moyenne — 0,2 a été inférieure de 1° à la normale (1,5) ; depuis hier, température : max. 1°, min. 2°. A la Tour Eiffel, max. 1°, min. 1°. — (Radio.)

A BATONS ROMPUS

L'ordre du jour est ainsi fixé :

1. Soumission à la ratification du Conseil National du bureau élu par la C. A. P.

2. Examen de l'ordre du jour de la Conférence des sections socialistes des pays de l'Entente.

L'ordre du jour est ainsi libellé : Action commune entre les sections socialistes des pays de l'Entente pour :

1. Orienter la politique de nos pays respectifs dans un sens qui exclue, durant la guerre et après la guerre, tout esprit de conquête et d'annexion et garantisse au jour de la paix le respect des droits violés des nations par des institutions internationales, assurant matériellement le maintien durable de cette paix ;

2. Amener leur gouvernement à écarter de leurs accords économiques, pendant et après la guerre, tout ce qui représenterait pour le prolétariat international un surcroît d'exploitation et tout ce qui constituerait des germes de conflit à venir entre les nations, risquant de faire de ces accords, en soi si désirables, des instruments de guerre prolongée ;

3. Examen des motions de discipline intérieure renvoyées pour application, s'il y a lieu, au prochain Congrès National.

A. — Motion de discipline générale dont suit le texte tel qu'il a été adopté par le dernier Congrès National :

« Le Congrès invite la C. A. P. à faire respecter par tous les militaires, dans l'esprit et dans la lettre, toutes les décisions prises par le Congrès. »

« Au cas où ces décisions viendraient à être violées, le prochain Congrès National se réserve le droit de se prononcer, conformément aux décisions du Conseil National du 7 août 1916. »

B. — Adoption des mesures visant le versement régulier de la cotisation mensuelle des élus du Parti.

LA CONFERENCE INTER-ALLIEES

La simple lecture de l'ordre du jour suffit à faire comprendre l'importance considérable de cette réunion, qui doit se préoccuper, avant toute autre chose, de l'examen de l'ordre du jour de la conférence des sections socialistes des pays de l'Entente.

L'ACTION SOCIALISTE

La Réunion Nationale de demain

La Fédération de la Seine passe à la minorité

Nos lecteurs n'ignorant pas qu'en dernier Congrès national du parti socialiste, il fut décidé qu'une réunion extraordinaire du conseil national serait convoquée. Le conseil national, on le sait, se compose des délégués de toutes les fédérations désignées spécialement pour mission. Il se réunit à huis clos.

C'est demain, au Palais des Fêtes, 190, rue Saint-Martin, que va se tenir cette importante assemblée. Comme il s'agit de la discussion d'un ordre du jour déterminé, fixé par le récent congrès, les rapports administratifs dont la discussion précède à l'ordinaire le plus clair du temps des délégués, n'auront pas, cette fois, à être examinés et ratifiés ; c'est dès la première séance qui s'ouvrira le matin à 9 heures, qu'on abordera la discussion des questions renvoyées à l'examen du conseil par le congrès.

L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est ainsi fixé :

1. Soumission à la ratification du Conseil National du bureau élu par la C. A. P.

2. Examen de l'ordre du jour de la Conférence des sections socialistes des pays de l'Entente.

L'ordre du jour est ainsi libellé : Action commune entre les sections socialistes des pays de l'Entente pour :

1. Orienter la politique de nos pays respectifs dans un sens qui exclue, durant la guerre et après la guerre, tout esprit de conquête et d'annexion et garantisse au jour de la paix le respect des droits violés des nations par des institutions internationales, assurant matériellement le maintien durable de cette paix ;

2. Amener leur gouvernement à écarter de leurs accords économiques, pendant et après la guerre, tout ce qui représenterait pour le prolétariat international un surcroît d'exploitation et tout ce qui constituerait des germes de conflit à venir entre les nations, risquant de faire de ces accords, en soi si désirables, des instruments de guerre prolongée ;

3. Examen des motions de discipline intérieure renvoyées pour application, s'il y a lieu, au prochain Congrès National.

A. — Motion de discipline générale dont suit le texte tel qu'il a été adopté par le dernier Congrès National :

« Le Congrès invite la C. A. P. à faire respecter par tous les militaires, dans l'esprit et dans la lettre, toutes les décisions prises par le Congrès. »

« Au cas où ces décisions viendraient à être violées, le prochain Congrès National se réserve le droit de se prononcer, conformément aux décisions du Conseil National du 7 août 1916. »

B. — Adoption des mesures visant le versement régulier de la cotisation mensuelle des élus du Parti.

LA MAJORITE DES MINORITAIRES

On sait qu'en soit, les fédérations départementales se sont réunies l'une après l'autre, pour mandater leurs délégués, en vue du conseil national. Ces délégués, en vertu d'un mandat d'intérêt à un peu partout, ont tenu à noter un progrès marqué de la minorité. Mais ce progrès est surtout sensible à la Fédération socialiste de la Seine où, d'un seul coup, la minorité est devenue majorité, dépassant de 1.065 mandats le nombre de suffrages obtenus par la majorité.

C'est dimanche dernier, au conseil fédéral, que les représentants des socialistes de la Seine ont été appelés à voter sur une motion de M. Longuet, opposée au texte majoritaire. Rappelons les chiffres de ce scrutin significatif.

Alors que la motion majoritaire n'avait obtenu que 4.184 voix, les deux motions minoritaires groupèrent : celle de M. Longuet, 4.720 mandats ; celle de M. Loriaut, 529 mandats. Soit un total de 5.249 mandats.

La Fédération socialiste de la Seine sera donc représentée au conseil national de demain par 9 délégués de la minorité alors qu'il n'y aura que 7 délégués de l'ancienne majorité.

FACHEUSES RUMEURS

Précisément, ce vote de la Fédération socialiste de la Seine a inquiété certains militants du parti socialiste. Nous notions l'autre jour l'article dans lequel M. Alexandre Varenne déclarait un peu légèrement : « Déjà le parti socialiste a perdu par ses divisions le crédit énorme dont il jouissait dans le pays et au Parlement, depuis la déclaration de guerre. »

Le député du Puy-de-Dôme concluait sur cet extraordinaire avertissement : « Si la minorité réussit à renverser la majorité, elle peut aboutir, je crois devoir l'en prévenir, à une rupture dont les conséquences seraient funestes à tous. »

Cette détestable manière de concevoir la discipline d'un parti, liée à la propagande inconsidérée faite par certains minoritaires pour pousser à une scission, indique un danger auquel il convient de faire front sans tarder. Chacune des deux tendances du parti socialiste a tout à craindre d'une rupture du pacte d'unité. Rien de durable ne pourrait sortir d'une scission qui briserait peut-être à jamais le parti dont M. AR-

LES JAUNES

Ces jours-ci, une grande conférence, annoncée par les affiches, réunissait à la Bourse du Travail nombreux ouvriers. Mme Séverine fit remarquer que les femmes n'ont pas moins de besoins que les hommes ; s'il leur faut absolument du tabac, elles pourraient en acheter de bonbons. Un orateur fit ensuite, avec toute la clarté voulue, le procès des travailleurs qui croient défendre mieux leurs intérêts seuls, sans vouloir se solidariser avec leurs compagnons, et que les syndicats appellent des « jaunes ».

— Eh bien ! citoyennes, terminait-il, vous êtes, sans le vouloir, des jaunes, vis-à-vis de vos pères, de vos maris, de vos frères absents. Si vous ne défendez pas vos salaires, si vous n'adhérez pas aux syndicats de leurs corporations respectives.

— Camarades, dit une interruptrice, puisque vous avez fait un appel aux femmes, je demande l'autorisation de faire un appel aux hommes.

— On pourrait étendre ce qualificatif de jaunes à nombre de syndiqués, qui sont, par extension du mot, des jaunes vis-à-vis de leurs propres femmes.

« N'avons-nous pas entendu quelques-uns de vos collègues, dans nos réunions, moi, j'emmenais ma femme à nos réunions, mais je me fais blaguer par les camarades ».

« Il y a quelque temps, nous faisons dans les faubourgs, à la sortie des métros, la distribution des programmes de nos réunions féministes, en même temps que des imprimés de votre comité intersyndical. Je bonimentais hâtivement pendant qu'une collègue, non moins hâtivement, donnait les feuilles.

« Mes brèves explications variaient un peu selon les expressions et les allures.

« Pour les femmes qui pensent et qui peinent », disais-je à certaines-unes.

« Pour les femmes qui sentent le poids de leurs chaînes », disais-je à d'autres.

« Pour les hommes d'esprit sain », repris-je en encore.

« Un poète, que je supposai être un ouvrier en temps de paix, prit les feuilles des mains de sa femme, avant que celle-ci ait eu le temps d'y rien lire, les regarda, les fripa et les jeta à terre.

« Le même geste se renouvela souvent ailleurs.

« Avec une telle mentalité chez celui qui croit être le maître, quand et comment arriveriez-vous à émanciper sa compagne ?

« Se croyant plus avancé qu'elle, il trouverait scandaleux, laissant sa vaisselle, elle manifeste le désir d'assister aux réunions et lui-même a appris l'indépendance, la défense de ses intérêts, ou son esprit s'est ouvert à des horizons de liberté, qu'elle devrait, en toute justice, connaître aussi bien que lui, et dont elle devrait, comme lui, bénéficier.

« Ne pensez-vous pas que ceux qui, de parti pris, empêchent leurs femmes de se libérer de leurs entraves sont des jaunes ? Leur ignorance leur fait craindre la destruction de leur foyer, si leurs femmes étaient plus défendues par la connaissance de leurs intérêts immédiats, et de leurs droits les plus justifiés.

« Je fais donc ici appel à l'intelligence des hommes eux-mêmes. Pour le bonheur même de leurs foyers, ils doivent laisser leurs femmes s'intéresser à ce qui les regarde.

« On a proclamé tout à l'heure la valeur des revendications féminines, mais combien ont ajouté tout bas : « Nous n'aurons jamais les femmes à obtenir les droits qu'elles réclament ».

« Nous criions donc en même temps aux femmes : « Émancipez-vous, émancipez-vous, malgré tout, malgré tous ! Nul n'a de droits sur votre individu, sur votre corps, sur votre cerveau que ceux que vous voulez bien laisser prendre ».

« A côté de l'ignorance, il y a les raisons qu'on ne formule pas pour vous maintenir en servitude. Pas un homme ne dira aux autres les torts qu'il est vis-à-vis de vous.

« Faites un effort loyal et vis-à-vis de vous, réclamez la Justice ; l'égoïsme de ceux qui réclament la Liberté, faisant ainsi subir à votre faiblesse les iniquités dont ils sont accablés par les plus forts.

« Mais, pardon, camarades ! Encore un mot.

« La citoyenne Séverine n'a-t-elle pas parlé tout à l'heure de l'initiation féminine ?

« Eh bien ! c'est peut-être cette initiation qui empêche les femmes de venir plus nombreuses à vos syndicats, dont quelques-uns leur sont absolument fermés.

« Elles sentent peut-être que vous défendez vos intérêts bien plus que les leurs ; que vous n'avez pas ouvert toute grande la main que vous leur tendez pour arriver à l'échelon où vous êtes ; que lorsqu'elles en sont près, la main peut se fermer...

« Faites un effort loyal et, bientôt, vous serez amis, tout à fait ».

La réunion était terminée et des groupes se formaient dans les couloirs.

On entendait : « C'est devenu une banalité de dire que si les femmes avaient voix délibérative, nous n'aurions plus jamais de guerres... »

« Nous ne savons pendant combien de temps encore on éloignera les femmes des décisions nationales », mais notre intuition féminine nous permet de vous prédire que tant qu'il en sera ainsi, nul peuple ne sera heureux, et ne goûtera vraiment la Paix... »

« Comment ! il y a deux forces humées dans la nature : les hommes ont jugé suffisant de n'employer que la leur ; mais il y a surabondance pour eux l'après le surmenage, l'impuissance ! »

« S'ils n'appellent pas l'autre force à la rescousse, ils resteront des jaunes vis-à-vis de l'Avenir et de l'Humanité ».

« Quelqu'un reprit : « Les Jaunes sont partout ; ainsi, je connais une jeune femme au Raincy dont le mari, bonhomme, père avant tout, a gagné tous ses galons dans les tranchées.

« Il est officier depuis sept mois, et depuis le même temps, il a oublié qu'il avait une femme et deux petits enfants.

« C'est un Jaune vis-à-vis de sa famille ! Mais le gouvernement qui a réglé l'allocation qui faisait vivre la mère et les enfants, sous prétexte que le mari officier peut subvenir à leurs besoins, n'est-il pas un Jaune vis-à-vis des trois abandonnés ?

« Ah ! ah ! dit une autre, nos parlementaires doivent rire... jaunes, car ils débattent en ce moment un projet de vote familial dont... hi ! hi ! nous n'avons qu'à rire nous-mêmes.

« Et plus loin : « Ne venez donc pas nous jeter votre soi-disant cléricisme à la tête, alors que c'est vous qui nous l'avez imposé ! »

« Si les cultes ne subsistent que pour les femmes, ils auraient disparu depuis longtemps, puisque leurs opinions ou leurs idées ne comptent pas. Nous savons que la fortune constante des Églises vient précisément de ce qu'elles sont soutenues par les hommes. »

Irma PERROT.

thor Meyer, directeur du Gaulois, pouvait écrire l'autre jour qu'il est « le mieux organisé de notre pays ».

L'unité d'abord : tel doit être le mot d'ordre commun des majoritaires et des minoritaires décidés à travailler utilement pour le socialisme et pour le pays.

Nous dirons demain plus longuement pourquoi c'est autour de cette formule que nous convions nos amis à se grouper.

Jean GOLDSKY.

Tous les Sports

LE DIMANCHE SPORTIF

CYCLISME

Au Vél d'Hiv'

Les grandes affiches qui, sur les murs de Paris, annoncent de toutes parts la magnifique réunion de courses qui doit se dérouler demain à 2 h., au Vélodrome d'Hiver, portent en exergue : « Journée de Gala ». C'est bien le titre qui convient à ce meeting, dont le programme comporte tout à la fois le plus grand match possible derrière motos, et le plus grand match derrière tandems. Le match entre le fameux champion américain Walthour et notre célèbre compatriote Didier Champanon, dit « le Vainqueur », est le plus intéressant. C'est bien le titre qui convient à ce meeting, dont le programme comporte tout à la fois le plus grand match possible derrière motos, et le plus grand match derrière tandems. Le match entre le fameux champion américain Walthour et notre célèbre compatriote Didier Champanon, dit « le Vainqueur », est le plus intéressant.

De grandes courses ouvertes, la Coupe de mars, une course de primes, etc., disputées par de nombreux concurrents, encadreront ces deux épreuves sensationnelles.

LES GRANDS MATCHES

Ligueurs contre Unionistes

Deux grands matches d'association auront lieu demain après-midi, sur le terrain

de la Légion Saint-Michel, 88, rue Olivier-de-Serres.

Le premier match en présence deux équipes sélectionnées, de l'Union et de la Ligue. Est-il besoin de dire que le choix des joueurs a été particulièrement sérieux, chaque équipe de ces deux équipes volant triomphalement.

« L'Union, nous remarquons : Parsès, Hanot, Ducret, Pouillet, Mathey, Triboulet, etc.

Du côté de la Ligue sont compris : Jusserand, Huot, Poulain, Devic, Darques, Viel, etc.

Le deuxième match nous donnera l'occasion de revoir, à Paris, la première fois depuis la guerre, le F. C. Rouennais. Ce club, qui comprend de nombreux joueurs anglais, aura la tâche difficile de se mesurer contre la coalition Ligue-Union.

C'est au dernier match qui fera l'ouverture de la réunion. Le coup d'envoi sera donné à 1 h. 45 précises, afin de permettre la rencontre Ligueurs-Unionistes pour trois heures quinze.

L'Union Athlétique de Montmartre (1) rencontrera pour le Challenge de la Ligue, nommé le C. A. Vitry, qui compte parmi les meilleures sociétés parisiennes. Ce match aura lieu sur le terrain de Vitry, rue Faiderbe.

L'équipe seconde, rencontrera en match amical, l'excellent équipe de l'U. S. Montrouge (R&S), sur le magnifique terrain de la rue Victor-Hugo, à Asnières.

En résumé, deux rencontres très intéressantes pour demain.

FOOTBALL-RUGBY

Les Toulousains à Paris

La finale de la Coupe de l'Avenir, coupe créée par l'U.S.F.S.A. et qui représente un championnat de France, sera disputée demain après-midi, au Parc des Princes. Elle mettra en ligne une équipe de Paris et une équipe toulousaine.

Pour cette occasion, le Comité de Paris a fait appel à tous les meilleurs joueurs des clubs parisiens.

Si nous nous en rapportons à l'équipe suivante : Arrière, Pringault ; trois-quarts, Durand, Arigues, Boursier, F. Fabre ; Demi, Guy, Fabre, Thibault ; Avants, Biomé, Buzelin, Vidal, Gillet, Lévassour, Ley, Biasson, Delapre, choisie par lui, il faut convenir que les Parisiens sont capables de triompher de l'équipe, cependant fort redoutable, du Stade Toulousain.

A. Bontemps.

GRAND CONCOURS des Lois Sociales

Chacun des gagnants de la liste ci-dessous pourra, à partir du 10 mars, venir prendre dans nos bureaux, 14 rue Drouot, un colis du Soldat. Les gagnants qui habitent la province ou qui ne voudraient pas se dérouter n'auront qu'à nous donner l'adresse du soldat auquel ils désiraient que l'envoi du colis soit fait. Nous nous chargerons de l'expédition.

Nous avons annoncé que 300 colis seraient accordés. Mais 324 concurrents ayant donné un même nombre de lois, nous avons le plaisir d'ajouter 24 lots au chiffre que nous avions primitivement fixé.

Ont donné cinq lois parmi les six premières, mais sans aucun ordre.

BAPTISTE, Lucien, 19, rue des Jardinières, Paris, 12^e.

ZOBEL, Léon, 73, rue du Point-du-Jour, Billancourt (Seine).

LEFEBVRE (Mme), 35 bis, avenue Parmentier, Paris.

LEVILLAIN, Léon, sergent 89^e territorial, 10^e Cie, Secteur 79.

REDON, Yv., 11 rue Meynadier, Paris, 19^e.

VAISSETTE, Louis, 43, rue d'Angoulême, Paris.

DEVAQUET, Jean-Baptiste, 75, boulevard Ornano, Paris.

KLEIN, Cécile (Mlle), 156, boulevard Magenta, Paris.

FILANDRE, Blanche (Mlle), 186, rue de Rivoli, Paris.

GARONNE, Jean-Grégoire (Mme), à Burgalays, par Clerp (Haut-Garonne).

MADER, Jean, 25, boulevard Barbès, Paris.

GUIBERT, Alexandre, rue Saint-Yves, Paris, 14^e.

MALLEL, 37, rue Mouton-Duvernet, Paris.

HERMET, Julien, 6, rue Victor-Hugo, Charenton.

BRUNEL, Paul, grand café de la Rotonde, Montpeller (Hérault).

LOMBARD, Maurice, 18, rue de l'Orme, Colombes (Seine).

DOSSI, Maurice, sergent, 287^e rég. d'infanterie, 17^e Cie, S. P. 103.

SIHIBALDI, Paul, usine Ythier, 138, avenue de la Capelle, Marseille.

CANAVAGGIO, Jean, sapeur 8^e génie, poste radiotélégraphique du Champ de Mars (tour Eiffel), Paris.

BOURGON (Mme Vve), 31, rue Lanpois, Levallois-Perret.

BUISSART (Mlle), 2, rue d'Auteuil, Paris, 16^e.

BARDET Pierre, 53, faubourg de Paris, Limoges (Ha-Vienne).

AUFFRAY Charles, 4, rue du Parc, Clignancourt, Paris.

AUDOT René, 94, rue Marceau, Montreuil-sous-Bois (Seine).

MASSARDIER Hippolyte, 54, rue Anselme, Saint-Ouen (Seine).

TOUET José (Mlle), 80, rue Saint-Denis, Paris.

COCHET Marcel, 1, rue Rubens, Paris, 17^e.

RIBOULOT E. (Mme), 85, rue Vanneau, Paris (VI^e).

FRAISSE Antoinette (Mme), 108, avenue Daumesnil, Paris.

TOUET Sophie (Mlle), 35, rue de la République, Villiers-le-Roi (S.-et-O.).

MERCIER Henri, 26, rue de Sambre-et-Meuse, Paris (X^e).

GUICHARD, 21, rue de Patay, Paris.

GUILLET (Mme), 2, rue Jules-Jouy, Paris (VIII^e).

ROCHER Jules, 2, rue Montauban, Paris (VI^e).

DARFÈUILLE Gaston, 57, boulevard de la Villette, Paris.

VILLETTE Eugène, chez M. Dorizon, château de Goupillières, par Thoiry (S.-et-O.).

PICAT Léon, brigadier garde républicain caserne Montferrat, Paris.

FIGON, 56, rue Balard, Paris, 15^e.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

DANS L'AUTRE CAMP

LE COMTE ANDRASSY COMBAT LA POLITIQUE TISZA

Milan, 3 mars. — Le comte Andrassy qui avait déjà attaqué le comte Tisza au sujet de la politique suivie par le monarchiste l'égard de l'Italie au printemps de 1915, vient de renouveler ses critiques sous la forme la plus vive ; il en a rendu responsable le chef du ministère hongrois ; c'est son intrusion dans la politique extérieure du pays qui fut cause selon lui du départ du comte Berchtold, seul qualifié pour conduire les négociations avec Rome.

A propos de la question polonoise, le comte Andrassy fut tout aussi sévère, il condamna l'imperialisme ministériel qui s'étend, à-t-il dit, jusqu'à l'Autriche elle-même.

« Si le Parlement ne peut la faire sentir librement son action, c'est à nous qu'on l'attribue. Aussi au lieu de trouver dans l'âme autrichienne le sentiment d'une commune destinée, nous rencontrons-nous qu'exaspération et que haine. Ces paroles ont suscité une vive impression que n'ont pas défruits les explications de M. Tisza. » (L'Information).

IMPORTANT CONSEIL DES MINISTRES

Bâle, 3 mars. — Le Basler Nachrichten annonce qu'un grand conseil des ministres, a été tenu hier à Vienne. (L'Information).

COMPOSITION DES PARTIS POLITIQUES AU REICHSTAG

Lausanne, 3 mars. — D'après un classement fait par la Gazette de Francfort, le Reichstag est actuellement composé comme suit :

45 conservateurs, 26 membres de la fraction allemande, 81 membres du parti du Centre, 18 Polonais, 44 nationaux libéraux,

Au Jour le Jour

Les sous seraient-ils des embusqués ?

— Du billion ! des pécunions ! lancent à l'envi les polites du front.

Car si la petite monnaie est rare à Paris, elle fait complètement défaut sur le front.

Un caporal d'ordinaire écrit pour exposer ses doléances :

« Pour mon escouade, qui se compose de douze hommes, je dois toucher, pour un prêt de quinze jours, 51 fr. 30. Eh bien, ne croyez pas que le sergent-major me donne la petite monnaie nécessaire au paiement de mes hommes. Je touche mes 51 fr. 30 en billets de 20 et de 5 francs, voire même, quelquefois, il m'est remis un billet de 50 francs.

La responsabilité, contrairement à ce que pense notre caporal, n'est nullement imputable à ceux de l'arrière. Certes, les civils diablement, à leurs gros sous, mais ils n'en font point le trus.

Pour nous, nous avons constaté de tous les côtés que la monnaie de cuivre jouissait auprès de nos soldats noirs.

Les Sénégalais gardent et collectionnent les sous. Aux heures de repos, ils en polissent les faces, avec du sable fin. Bientôt, les pièces reluisent comme la batterie de cuisine d'un cordon-bleu soigneux et attentionné. Et nos noirs les conservent précieusement entre deux morceaux de chiffon, comme autant de médailles ou de gris-gris.

Mais sont-ce bien nos troupes noires qui empêchent chaque jour les quinze mille francs de sous que la manufacture de la Monnaie déverse sur les comptoirs parisiens ? — M. S.

DÉCLARATION pour l'attribution du sucre

L'Union syndicale des Débitants de vins de Paris et de la banlieue avertit ses adhérents qu'une note indiquant les formalités à remplir pour l'attribution qui lui est nécessaire est insérée dans le corps de leur journal corporatif avec la formule livrée par la préfecture de police.

Les sociétaires sont priés de vouloir bien en prendre connaissance dans le journal qu'ils vont recevoir.

LA FAUTE DE L'ÉGLISE

UN DISCOURS D'HOFFMANN

A la Chambre prussienne, l'orateur de la minorité socialiste, M. Hoffmann, a, au cours d'un discours sur le budget des cultes, attaqué l'Église, devenue servante de la folie annexionniste.

L'Église, dit Hoffmann, a fait comme le failli industriel international. Elle n'a pas représenté les principes d'humanité ; elle a insisté à la minorité socialiste le soin de protester contre la cruauté de la guerre ; contre la guerre sous-marine honteuse.

Ce qui motiva cette réplique au président de la Chambre.

« Je ne puis pas laisser parler de la guerre sous-marine honteuse. Si par nécessité patriotique nous nous recourons à ce moyen, il est indigne de la qualifier de honteux ».

Lire en page 4 :

LA GRAND'MAMAN

Conté de NONCE CASANOVA

L'Action Politique ET SOCIALE

L'Action des Partis

Dans le Parti Socialiste

La majorité de la C. A. P. réduite à une voix. — La commission administrative permanente du parti vient de tenir une très importante réunion. Il s'agissait d'approuver ou de blâmer M. Albert Thomas pour le décret instituant l'arbitrage obligatoire, signé par lui, au lendemain des récentes grèves dans les usines travaillant pour la défense nationale.

La discussion fut des plus vives. Les anciens ministres : MM. Jules Guesde et Marcel Sembat, assistés de leaders de la majorité comme M. Renaudel et M. Bracke, tentèrent des efforts désespérés pour esquiver le blâme que réclamait l'opposition.

La discussion fut des plus vives. Les anciens ministres : MM. Jules Guesde et Marcel Sembat, assistés de leaders de la majorité comme M. Renaudel et M. Bracke, tentèrent des efforts désespérés pour esquiver le blâme que réclamait l'opposition.

Le texte des minoritaires, défendu par MM. Longuet, Mistral, Delépine, Paul Louis, etc., mérite d'être reproduit. Le voici :

« La commission administrative permanente, considérant que le décret du 18 janvier 1917 abolit pour une partie de la classe ouvrière le droit de grève, c'est-à-dire l'un des droits essentiels si péniblement acquis par elle ; considérant qu'il est illégal et viole l'un des principes du droit public, à savoir qu'un décret ne peut révoquer ou modifier une loi, peines en vertu de la Confédération générale du Travail, contre ledit décret, et passe à l'ordre du jour ».

Au vote, ce texte réunit 11 voix contre 12. Il s'en est donc fallu d'une voix pour que M. Albert Thomas n'ait pas la majorité. La question d'ailleurs, n'est pas entrée ; elle ressuscitera demain, au conseil national dont il est question d'autre part.

Réunion minoritaire.

Tous les délégués minoritaires au conseil national sont invités à se réunir ce soir, à 8 h. 12, à la Maison Commune, 49, rue de Bretagne. Il importe que le plus grand nombre possible de délégués assistent à cette réunion, où d'importantes décisions seront prises.

L'Action Corporative

Les cheminots de Saint-Cloud. — Pour la première fois depuis la fusion, les cheminots du Syndicat de Saint-Cloud se sont réunis en assemblée plénière. Ils ont, par leur ordre du jour, leur protestation à celles de nombreux groupes qui se sont élevés devant l'attitude du Sénat, s'opposant au vote de l'indemnité de vie chère.

A l'Union des Syndicats

Rappelons que c'est demain dimanche, à 9 h. 30 du matin, à l'Union des Syndicats, 33, rue Congreux-Jolles et sous la présidence des syndicats de terrassiers, du bâtiment, des charpentiers en fer, etc., qu'aura lieu le meeting « contre tous les alicols ».

Aux côtés de M. Schœffer-Faure, prendront la parole MM. Boudoux, Pericot, Lepetit et Hubert. L'entrée de cette réunion est gratuite, et nous ne saurions trop inviter nos lecteurs syndicalistes à s'y rendre. Les orateurs ne pouvant manquer d'indiquer comment, une fois encore, on a essayé de tromper et d'égayer la classe ouvrière.

Le minimum des salaires dans les usines de guerre. — C'est demain, rappelons-le, que, sous les auspices du Comité international contre l'exploitation de la femme, M. Morheim, secrétaire de la Fédération des Métiers, fera, à la Bourse du Travail, à 2 h. 30, une conférence sur l'application du minimum de salaire dans les usines, selon les arrêtés de M. Albert Thomas.

Réunions et Communiqués

Ligue pour la Société des Nations. — La Ligue pour une Société des Nations basée sur une constitution internationale, a organisé cinq séances d'études pour montrer comment une Société des Nations peut, ainsi que l'a dit le président Wilson, empêcher le retour des guerres et pour étudier les questions que soulève sa réalisation.

Ces études qui seront faites sous la direction de M. Paul Ollet, secrétaire général de l'Union des Associations internationales, à Bruxelles, auront lieu, à 2 h. 30, à l'École des Hautes Études sociales, 46, rue de la Sorbonne, les dimanches 4 mars, 18 mars, 1^{er} avril, 29 avril et 6 mai.

L'envoi du programme est fait sur demande adressée au secrétaire de la Ligue, 5, cité Cardinal-Lemoine.

L'envoi du programme est fait sur demande cho une conférence publique et contradictoire. Cette conférence, faite par Mlle Léal, portera sur le pacifisme.

FRANCO-MACONNERIE

Fraternité des Peuples et Montagne. — Ce soir, à 8 h., 16, rue Cadet, conférence : Les Opinions des Neutres, La République Argentine.

SYNDICATS

Ouvriers opticiens. — Demain à 2 h. 30, à la Bourse du Travail, assemblée générale.

Ouvriers de la voiture. — Demain, à 9 heures, assemblée générale extraordinaire, à la Bourse du Travail.

Dessinateurs et commis. — A 20 h. 30, à la permanence, Bourse du Travail.

PARTI SOCIALISTE

3^e section. — A 20 h. 30, 49, rue de Bretagne, Compte rendu du C. F. Le Congrès.

3^e Jeunesse. — A 20 h. 30, 49, rue de Bretagne, La fête du 25.

6^e section. — 16, rue Grégoire-de-Tours, à 20 heures 30, La question économique, conférence par M. Théo Brézin, député.

7^e section. — 17, rue de la Combe, 21 heures. Compte rendu et conférence.

11^e Folia-Méricourt et Saint-Ambroise. — 9, rue du Général-Blaize, à 20 h. 30, Conférence par M. Deguis, député.

14^e Roquette et Marguerite. — A 21 h., 95, rue de Charonne. Nomination des délégués à la F.

de la Seine, conférence sur la tuberculose, par le docteur Reynold.

15^e Maison-Blanche. — A 20 h. 30, 13, rue de la Balte-aux-Cailles.

15^e Saint-Lambert. — A 20 h. 30, 19, rue Robert-Lyudet, conférence par M. Levasseur.

15^e Goutte-d'Or. — A 20 h. 30, 42, rue Doudeauville, Compte rendu C. F.

19^e Combat. — Avenue Laumière, 9, à 20 h., Arbitrage obligatoire.

19^e La Villette. — A 20 h. 30, 42, rue de Flandre, Le C. F. Cartes, Mobilisés.

20^e Belleville. — A 21 heures, 28, rue Piat, Compte rendu du C. F.

20^e Charonne. — A 20 h. 30, 24, rue de la Réunion, Conseil.

20^e Fargueil. — A 20 h. 30, au siège, Compte rendu du C. F.

Ajfortville. — A 20 h. 30, 11, rue Louis-Blanc, Arceuth-Cachan. — A 21 h., 3, rue des Ecoles, Bagnolet. — A 20 heures 30, 43, rue Hoche, Châtillon. — A 20 h. 30, Cartes C. F.

Courbevoie. — A 11 h. 30, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. F.

Maisons-Alfort. — A 20 h. 30, 14, Grande-Rue, à Alfort.

Rosny-sous-Bois. — A 20 h. 30, à la coopérative Projet charbon.

Saint-Maur. — A 21 h., 54, rue Carnot, Compte rendu du journal et du C. F.

Vauces. — A 20 h. 30, à la Soupe. La conférence de Paris.

Villemolette. — A 20 h., salle Dancy.

LOCATAIRES

Demain, à 2 heures, réunion publique, salle Dupuch, 265, rue de Belleville. La question des loyers et l'après-guerre.

Union fédérale. — A 20 h., C. Ex. au siège.

18^e section. — A 18 h., salle Bical, place Hébert. Les cheminots et employés d'administration spécialement invités.

Section des Lilas. — Demain à 2 heures, salle de la Fraternelle, 15, rue du Gard-Chasse, Cantserie par M. Maurin, de l'U. E.

DIVERS

École des hautes études sociales. — A 16 h. 15, La presse et la guerre. M. Fernand Hausser, rédacteur au Journal, Les Journalistes aux armées.

A 17 h. 30, La semaine politique, par M. Yves Guyot.

Les Services du BONNET ROUGE

NOS PERMANENCES

Semaine du 5 au 10 mars

Mardi 6 mars, de 10 h. 30 à midi : **Loyers et questions juridiques.**

Mercredi 7 mars, de 6 à 7 heures : **Questions militaires, pensionnés-réformés.**

Jeudi 8 mars, de 11 h. à midi : **Questions fiscales, loyers.**

Il n'y aura pas de permanences, les vendredi 9 et samedi 10 mars 1917.

Consulter tous les soirs notre tableau de permanence, il peut subir des modifications.

AU BON MARCHÉ

Maison A. BOUCICAUT

Lundi 5 MARS et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE

(Voir à la dernière page.)

GARAGE GUERSANT

34, rue Guersant - Tél. : Wagram 97.27

Atelier de Réparations

Grand choix de voitures neuves et d'occasion

Agence exclusive des Automobiles américaines

GRANT SIX

ACHAT - ÉCHANGE

Nécrologie

Nous apprenons avec peine la mort à l'âge de 72 ans, de M. Alphonse Morisset, décédé à Saint-Maur le 27 février.

Alphonse Morisset était l'un des principaux militants de l'Association de la Libre-Pensée, de Saint-Maur. Fondateur des Cercles civiques avec Berthelot, père, il appartenait également à l'Association nationale des Libre-Penseurs de France.

Les obsèques sont célébrées cet après-midi.

Vient de paraître

On vient de publier, chez Hachette, les Rapports et Procès-verbaux dénoncés de la Commission instituée en vue de constater les crimes commis par l'ennemi en violation du droit des gens (Décret du 23 septembre 1914). Vol. in-4, illustré de photographies, pr. : 1 fr. 50.

AUX MARCHÉS LAFAYETTE

MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

Lundi 5 Mars et jours suivants

EXPOSITION GÉNÉRALE

CARNAVALS d'HIER et de DEMAIN



Songeries de Carnaval

Oh ! je sais, des gens moroses, des vieilles gens, disent que c'est bien ainsi. Les gens moroses n'aiment pas le Carnaval. Ça ne sert à rien, le Carnaval ! Le Carnaval, c'est le rire, c'est la folie... Les gens moroses, les vieilles gens ont peur du Carnaval...

Le Carnaval, c'est la folie. Nous, nous aimons le Carnaval. Et nous pleurons



la mort du Carnaval. Et nous espérons son retour.

Le Carnaval, c'est le poème des foules. La fadeur de la vie quotidienne rongé l'âme inquiète de l'homme. Et l'homme angoissé veut s'échapper de la cage. Il veut partir très loin, très loin, de sa vie quotidienne, fade, étouffante... Il veut partir... s'emballer en des danses éfrénées... se rouler en des luxures imaginées... cacher le terme moi de tous les jours sous des masques excessifs d'un instant !

Du vertige !... du vertige !... l'homme veut s'oublier dans un vertige... et voilà pourquoi il fait le Carnaval. Le Carnaval est un vertige... Vivre les sentiments les plus ardents



et les instincts les plus furieux, vivre du rêve, et surtout oublier l'ennui de chaque jour, en s'oubliant soi-même, — voilà à quoi sert le Carnaval. Le Carnaval, en somme, c'est une expression du besoin de l'absolu.

Le Carnaval est éternel, car le besoin de vertige est éternel. Les plus antiques civilisations eurent leurs Carnavals. Le Carnaval est à l'origine du monde. Quand Eve, déjà fatiguée de la fadeur du paradis terrestre et lasse d'avoir trop rêvé sous la moite douceur du ciel de l'Eden, — quand Eve, alors, sentit en son âme nostalgique naître des désirs imprécis et impérieux, quand elle rêva



« d'autre chose » et « d'ailleurs », le masque apparut, le Carnaval naquit : le démon se déguisa en serpent, et Eve, charmée par le travesti, se laissa aller au voluptueux péché...

La Naissance et la Vie DE CARNAVAL

Tout comme pour un poète ou un illustre guerrier, on n'est point d'accord sur son éthymologie. Adoptons donc celle qui nous plaira le mieux, nous ne nous tromperons pas davantage que pas mal de savants linguistes. Admettons que messire Carnaval vient de ce qu'il se trouve placé au moment du jeune parti observé par les prêtres depuis la Sexagésime jusqu'au Carême (carnis privium) autrement dit, la carte de viande avant la lettre.

Carnaval possède des origines peu recommandables. Il descend en droite ligne des Saturnales, Bacchanales, Lupercales des Anciens. Autant dire que ses ancêtres ne furent point précisément gens austères et vierges sages. L'Eglise qui ne manque pas de malignité, et entre dans les vues des gens pour les mieux mener à sa guise, dut introduire Carnaval dans son giron. Il ne s'y

ses durèrent jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. A cette époque, souffle un vent tout autre. Carnaval se range, ne se permettant plus que le bal masqué. Des principaux théâtres de Paris, le bal masqué se réfugia à l'Opéra, s'installa aux Porcherons, à la Comédie et parfois se mêla de faire de la politique et d'exercer sa verve sur les hommes en vue du temps.

La descente de la Courtille

Julia Janin décrit ainsi la fameuse descente de la Courtille : « C'est une cohue immense, une mêlée immense, c'est une ivresse immense. Les beaux jeunes gens de la ville et les belles petites maîtresses encore toutes pâles et en désordre du festin et du bal de la nuit, accourent et se rangent sur le chemin pour



(Dessin de G. L. DOLLIAN.)

sanctifier nullement, à ce point que l'Eglise dut l'anathématiser, ce dont il ne se porta pas plus mal. Elle ne conserva de lui que des fêtes qu'elle fit siennes, en les blanchissant : l'Épiphanie, la Purification par exemple, la première avec sa Fête des Fous qu'excommunièrent vainement maints Conciles.

À la faveur du masque

Les gens austères condamnent Carnaval au nom de la décence, qu'il oublie parfois, et d'une brutalité que favorise l'anonymat de la foule, quand ce n'est point celle du masque. Ils auraient été choqués bien davantage au temps jadis, et eussent dû rester chez eux, car nos aïeux, quelque respect qu'on leur doive, ne se montraient point toujours d'un bon goût parfait dans leurs réjouissances et leurs ébats.

« Careme-prenant et en vendange, Tous propos sont de lieuco. »

Et les gestes suivants les propos, quand ils ne les accompagnent pas. Henri III courait les rues de Paris, costumé en Pan-

voir tout le peuple descendre. La descente de la Courtille dure quelquefois une demi-journée, ceux qui passent insultent ceux qui regardent passer, le uns et les autres se disent mille injures. « On le voit, Carnaval parla toujours langage quelque peu poissard. Il apparaît pourtant spirituel à travers Gavarni, qui croqua d'un crayon si alerte les fameuses débardées narguant les faux nez de carton dont s'enlaidissaient les jaloux pour surveiller l'objet de leur passion. Besogne délicate et inutile, car le faux nez, inamoviblement, était barmé à la complicité de tous les masques présents.

Mylord l'Arsouille

Un type qui a marqué sa place au milieu de toutes les fantaisies burlesques que Carnaval peut susciter, c'est mylord l'Arsouille. Ce nom qui est, on peut dire, un programme, fut celui sous lequel on connaît un Anglais, lord Seymour, et c'est celui qui lui résista. Ses excentricités ne se comptent pas. Si on a beaucoup prêté de mots à Talleyrand, on a sûrement autant prêté



(Dessin de LUCIEN LAFORGE.)

selon vénitien, battait les passants et jetait dans la boue les chaperons des femmes. Si les vieilles n'osaient sortir, les jeunes ne le faisaient qu'à leurs risques et périls. Les farces et attrapes les plus grossières étaient courantes et le théâtre en était un relief. La Comédie-Française, devenue prude en vieillissant, représenta le Don Japhet d'Arménie de Scarron, qu'elle ne jouerait plus à présent devant son parterre de jeunes filles à marier. Toutes ces facéties plus ou moins heureu-

ses durèrent jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. A cette époque, souffle un vent tout autre. Carnaval se range, ne se permettant plus que le bal masqué. Des principaux théâtres de Paris, le bal masqué se réfugia à l'Opéra, s'installa aux Porcherons, à la Comédie et parfois se mêla de faire de la politique et d'exercer sa verve sur les hommes en vue du temps.

Le Carnaval enseveli

Je me rappelle avoir été réveillé par un trombone, chaque année, le jour du carnaval...

C'était au temps normal de la paix. C'était au bon temps, par conséquent. On se mettait à la fenêtre (car on n'a pas d'autre ressource, ayant été réveillé par un trombone...)

On s'apercevait alors que le trombone n'était pas seul...

Le trombone était accompagné d'un accordéon et d'un violon.

Les trois acolytes ne se gênaient aucunement entre eux. Chacun faisait sa partie sans s'occuper de ce qui ne le regardait pas. Il en résultait du contre-point.

geait dans la fête, la fête de Montmartre — puisqu'il faut l'appeler par son nom !

La fête de Montmartre venait vous chercher à la porte du restaurant — ou même à domicile.

Elle vous emmenait...

Elle vous portait jusqu'à son cœur à travers la foule.

La foule avait de sales couleurs variées qui s'assemblaient comme elles pouvaient.

Les blanchisseuses déguisées en hommes, exhibaient de somptueuses fesses évoquant les odorants ballots de linge propre.



Les maqueurs étaient déguisés en jeunes filles.

Il y avait aussi des arlequins syphilitiques, couverts de toutes les couleurs qui ne sont pas dans l'arc-en-ciel — des pierrots calicots blanchis par l'atmosphère des bureaux — des polichinelles faussement libidineux — des grues pauvres et, envers et contre tout, dévergondées.

Ces infortunées grues voulaient vainement profiter de l'occasion : elles montraient le plus possible de leur sinistre poitrine ; elles peignaient en gala leur groin tanné ; elles provoquaient les plus de maillots délabrés sur des derrières éboulés, elles troussaient des abafis coriaces.

O tempora ! O Maurras ! O Daudet ! O Masson ! O Barrès ! où étiez-vous donc ?

Maintenant, vous attirerez bien l'attention et c'est fâcheux !

On se rendait au restaurant. Dès le milieu du hors d'œuvre, une dame (?) munie de dix enfants venait chanter la Marseillaise.

On lui donnait deux sous parce que c'était jour de fête — et aussi pour qu'elle s'en aille — non parce qu'elle chantait la Marseillaise, mais parce qu'elle la chantait faux — et même plus d'ailleurs, à cette époque, on ne savait pas ce que c'était que la Marseillaise.

Maintenant, on le sait — et c'est heureux... Après ces joies innocentes, on plon-

Froidement satiriste chez nos alliés, personnage de la comédie en Italie, lourde en Allemagne, il emprunte chez nous notre blague, notre aisance à rire même de nous et s'il a la mal' parfois les, le moleté n'en garde point rancune et préfère riposter.

Pierrot régit

Si la guerre paraît avoir enterré Carnaval, il traîne déjà, depuis plusieurs années, une verte lasse. Il avait perdu son visage caractéristique pour se banaliser, au travers des rues empoussiérées de confettis, enroulées de serpentins dont souffrirent tant les arbres de nos avenues qu'on dut en interdire le jeu.

Où sont les titis, les diables, les flambarcés, les mousquetaires de jadis ? Gavarni semble les avoir entraînés avec lui. Seul Pierrot a résisté. Est-ce grâce à Willette qui le saisis en tant d'attitudes différentes, gonfleur, spirituel, amer parfois ? Peut-être. Il est resté le survivant des carnavales défunts. Son habit de coton blanc élégant comme s'il était né d'elle, Pierrot n'aurait de Vénus, le plus célèbre, il inspira Paganini dont l'aria est resté si célèbre : mi, fa, mi, ré, do, ré, si...

M'aimer, à n'est pas heure, Attends encore six mois, Retiens ta demeure, Prends un autre minots...

Les ennemis de Carnaval

Les folies dont Carnaval s'est rendu coupable devaient nécessairement lui attirer la réprobation des gens moroses et chagrins. Alors qu'ils pouvaient simplement dire leurs volets, ils se ligèrent contre Carnaval, demandant même au légiste de punir cet irrespectueux.

Étant donné qu'il se trouve toujours quelque chose pour prendre en considération les absurdités émises, toute une longue suite d'ordonnances condamnant à mort, à travers l'histoire, le sieur Carnaval et ses débordements. Depuis Charlemagne qui inventa les pions et voulut bannir la mascarade de son royaume, jusqu'à l'arrêté du 7 février 1880 qui défend les cornets à bouquins sur la voie publique, sans parler de celui plus récent à propos des confettis et des serpentins on trouve à chaque règne un décret à ce sujet. Tantôt on interdit les masques. En 1514 même, on voulut les brûler. En 1720, on interdit aux gens mesquins de porter bâton ou épée, et d'en laisser porter aux valets. Pour une fois, la mesure était saine. En 1853, on défend le costume religieux comme déguisement, d'apostropher, d'introduire de mots grossiers ou obscènes les passants. On n'en finirait pas ; finissons-en.

Que Carnaval ressuscite ou qu'il meure, que le bonif gras parcourt à nouveau nos rues, il n'y a pas à gémir. Ce sera au moins que la folle n'habite plus le monde que deux jours par an. Quant aux sages de ne point désertir le logis et peut-être...

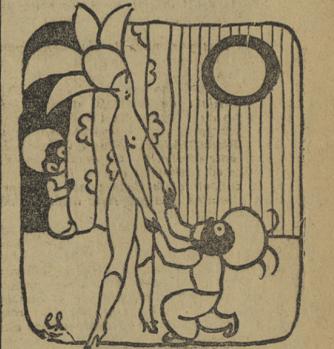
Le monde est plein de fous et qui n'en veut point voir, N'a qu'à rester chez soi et briser son miroir !



Et sur les chevaux de bois, les vaches de bois, les cochons de bois, de superbes garces dédiaient à la joie et au public des mollets gras et des pieds cambrés...

Sur les tréteaux forains, on voyait bien parfois un singe avec un chapeau de Napoléon, ou un chien avec une robe à traîne — et ces animaux se prétaient mal au travesti — car les animaux sont purs...

Ces bêtes-là faisaient de la peine... Elles n'avaient pas demandé à être ridicules, mais personne ne fait ce qu'il veut...



(Dessin de LUCIEN LAFORGE.)

Nos Conteurs

LA GRAND'MAMAN

Grand'maman repasse son joli bonnet blanc.

Il faut qu'elle se fasse bien belle pour accompagner à la gare son petit Ernest qui va rejoindre le corps où on l'a versé, en Bretagne.

Elle repasse son joli bonnet blanc ; et, de temps en temps, une larme tombe sur son fer chaud.

Elle en songe des choses tristes, mon Dieu ! Elle songe que, vraiment, il faut que les hommes soient bien méchants pour inventer de ces guerres effroyables qui arrachent leurs petits enfants aux grand'mamans éplorées. Elle songe qu'elle se trouvera toute seule une fois qu'il sera parti. Elle songe, aussi, à cette amoureuse d'Ernest qu'elle a surprise, il y a quelques mois, et qui la bouleversa tant. Ça a une telle peur égoïste, les grand'mamans, que les jolies filles leur prennent un peu du cœur de leurs petits.

Ce jour-là, en rentrant de son usine, Ernest l'avait trouvée en larmes. Il adoucit sa grand'mère, et s'était jeté à son cou en poussant un cri d'épouvante.

— Qu'est-ce que tu as donc ?... Elle avait répondu, sanglotante : — Je n'aurais jamais cru... mon petit... Déjà !..

— Quoi donc, grand'mère ?... — Je suis si vieille... Tu aurais bien pu attendre que je ne sois plus... Ce n'aurait pas été bien long, va...

Il restait interdit, ne comprenant pas encore.

— J'espérais tant que nous resterions

seuls... qu'aucune femme... aucune femme... ne te détournerait... ne te... Voilà pourquoi tu rentrais si tard le soir... Voilà pourquoi...

Il était devenu très pâle. Elle continuait :

— Oh ! je n'aurais jamais cru... Sérieusement comme tu étais... J'étais si heureuse de penser que tu ne ferais pas comme il y en a... qui laissent pénétrer... une femme... dans leur existence... pour en chasser, peu à peu, les pauvres vieux... si faibles... Plus tard, mon Ernest... Quand tu seras libre... mais pas à présent... Je n'ai plus que toi au monde...

— Oh ! grand'maman !..

Et elle avait compris à l'intonation de ce cri que, dans ce jeune cœur, malgré la flamme ardente d'un amour précoce, elle demeurait l'aïeule sacrée qui ne doit redouter aucune puissance étrangère.

Cependant, il avait ajouté d'une voix confuse qui suppliait :

— Je n'osais pas... mais si tu savais comme elle est douce !... J'allais, pourtant, me décider à l'avouer... Nous nous serions mariés... Elle l'aurait aimée... C'est une travailleuse... Elle est seule, aussi... orpheline... Oh ! si tu voulais...

Elle avait crié en se redressant, farouche :

— Non !..

Oh ! non qu'elle ne voudrait pas. Pardine ! on sait ce que c'est que ces délu rées-là quand ça entre dans un foyer où il y a une pauvre grand'maman. Ça ne demande qu'à prendre sa place. Ce ne serait pas la peine d'être si vieille, et d'avoir vu tant de choses, pour ne pas savoir défendre son bonheur.

Un jour, on lui avait montrée dans la rue, on lui avait dit : « Tenez, la voilà, la bien-aimée de votre Ernest... »

Ça lui avait donné un coup ! Une

belle fille, ma foi, avec un air comme il faut, et qu'elle aurait, tout de même, griffée avec plaisir pour lui apprendre à tâcher d'arracher les petits des bras de leurs grand'mères.

Et voilà qu'on incorporait cette classe 17, et que l'affreuse guerre le lui arrachait plus tragiquement encore.

Elle a fini, grand'maman, de repasser son joli bonnet blanc. Le coucou chante trois heures. Elle ouvre l'armoire. Sa tête tourne un peu, tellement il y a du chagrin. Elle met lentement sa belle robe de soie noire qui sent la naphthaline.

Ernest, qui est allé faire sa tournée d'adieu, rentre. Il est bien pâle ; ses yeux sont rouges ; on dirait qu'il a pleuré longtemps.

Alors, le cœur de grand'maman se serre. Elle comprend d'où il vient, malgré qu'il lui ait juré d'oublier cette jeune fille, et de ne plus la revoir.

Elle n'a pas le courage de le gronder puisqu'il s'en va, mais elle est profondément triste ; elle se retient beaucoup pour ne pas crier sa peine.

Puis l'espoir lui vient que, sans doute, il ne tardera pas à la chasser de son esprit et de son cœur. Ces amourettes ne doivent pas résister à quelques mois d'absence.

Le départ est pour cinq heures. Ils s'en vont.

Il s'en sont presque rien dit. Elle l'a embrassé éperdument, plusieurs fois. Son joli bonnet blanc est un peu froissé. Quand ils furent arrivés à la gare, il a murmuré en l'étreignant : « Grand'maman !.. Grand'maman !.. », mais ce qu'il voulait ajouter est resté dans sa gorge, que les sanglots contractent.

Elle n'a eu ni le courage, ni la force, de lui faire une recommandation.

C'est fini ; elle ne le voit plus ; il a disparu par la porte qui donne sur le quai.

Elle voudrait bien lui courir après ; elle essaye ; c'est impossible : il y a trop de monde.

La voilà toute seule. Tout tourne encore devant ses yeux. Elle chancelle. C'est une pauvre vieille que le destin déchire.

Elle est toute seule ; elle est toute seule ; c'est d'une atrocité inimaginable. Toute la souffrance humaine est sur elle, tout à coup, comme un poids énorme dont elle ne se dégage plus.

Ces gens qui la frôlent lui sont ennemis ; elle va se mettre dans un coin de la salle des bagages pour attendre qu'ils soient sortis.

Lorsqu'elle y parvient, au moment de se retirer à la rampe, car ses jambes se dérobaient sous elle, elle étouffe un cri. Une jeune fille est là qui sanglote éperdument. C'est la bien-aimée du petit.

La grand'maman demeure, un long moment, pensive devant cette douleur qui se cache. Ce que se passe-t-il en elle, mon Dieu ? Ses idées se sont brouillées ; son âme se dilate en une tendresse inconnue.

Elle s'est approchée de la jeune fille ; elle lui pose, doucement, une main sur l'épaule :

— Mademoiselle... Ne pleurez pas ainsi, je vous en prie... Je suis la grand'mère d'Ernest... Venez avec moi... Nous l'attendrons ensemble.

NONGE CASANOVA.

PETITES ANNONCES

(Tarif général : 4 fr. la ligne)

DIVERS

AUTOS-GENERATEURS, lauleries B. R. C. oxydes, Faces Bialti, trompes, générateurs à vent de tous cord. Sicyra, 145, avenue Victor-Hugo. Téléphone : Passy 2433.

BUREAU tout agencé, 2 pièces, rue Saint-Marcel, 14, au 1er étage, à louer du 15 mai au 15 juin, par M. Gilbert, 112, rue Saint-Marcel, Paris.

ACHETEUR d'automobiles de magasin, sous-traitant, 112, boulevard de la Ville, Paris.

A VENDRE bicyclette de dame, état de neuf : 170 francs. M. Euforgo, 48, rue Julien-Lacroix.

ATELIERS, 20 postes soudure autogènes, soudure électrique, contrepartie travaux guerre, sous-traitant, 112, boulevard de la Ville, Paris.

JENSEIGNE franc, philo., piano. Mme Vre Furt, 35, boul. Bonne-Nouvelle, Paris, 2e.

REFUGIE de Nancy, avec deux enfants, demande à louer chambre meublée ou non. Ecrire au Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

ACHETEUR collections du Bonnet Rouge de 1er août 1914 à fin 1918, collections d'autres journaux et Revues de toutes cord. Sicyra, 145, avenue Victor-Hugo, Paris. Adresser offres avec prix à Argus Suisse de la Presse, S. A., 23, rue du Rhône, Genève (Suisse).

MONSIEUR aimerait à acheter et échanger ouvrages littéraires et scientifiques en communisme et idées avec correspondance mentalement indépendante. Ecrire : M. Hugues, 142, boulevard de Ménilmontant.

COURRIER DE LA TRANCHEE

JOANNY TISSOT et JULES CORBERT, 21e Cie, 23e infanterie, originaires des régions envahies, seraient heureux d'être reconnus par correspondance intéressée. Ecrire à la Rédaction du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

JEUNE SOLDAT, classe 16, sans famille, serait désireux trouver marraine. Jean Olivier, 38e infanterie, Rédaction du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

DEUX marcheurs de légis, au front depuis début, sans famille, seraient reconnaissants à personnes qui pourraient les aider un peu. Bresson et Goy, 14e artillerie, Rédaction du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

JEUNE BELGE, serait heureux d'être reconnu par correspondance avec marraine de guerre. Hubert Faidherbe, C. 295 Rédaction du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

ENGAGE volontaire, classe 1888, habitant des régions envahies, serait heureux d'être reconnu. Jules Debonne, section de Parc 100, Rédaction du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

SOLDAT BELGE, au front depuis début de la campagne, sans relations en France, serait heureux d'être reconnu par correspondance pour se distraire un peu de la vie de tranchées. Pierre Schick, C. 40 Rédaction du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

DEUX SOLDATS belges cherchent marraine pour correspondance. Ch. Léonard, A 391, armée belge.

SOLDAT originaire des pays envahis cherche marraine. Ecrire Joseph Bouy, G. 181, G. M. M. Armée belge en campagne.

POULU, belge, serait reconnaissant à personne qui lui servirait de marraine pendant la guerre. Ad. Vandendriest, B. 188, au Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

SOLDAT, mobilisé depuis le début de la guerre, serait heureux de trouver personne qui veuille lui servir de marraine de guerre. Lucien Lelièvre, pionnier, C. H. R. 4 la Rédaction du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

SOLDAT originaire des pays envahis, sans nouvelles depuis août 1914, serait heureux d'être reconnu par correspondance pour se distraire un peu par sa correspondance. Emile Dumoulin, 1re batterie de dépôt Rédaction du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

POULU, sans marraine, prêt à retourner en ligne, serait heureux de trouver une marraine pour lui. André Lafrey, 22e inf. Rédaction du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

POULU des régions envahies demande marraine. Ecrire Maxime Lévy, mécanicien d'aviation, Le Crotoy (Somme).

Les offres et demandes d'emploi sont insérées gratuitement.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE un mécanicien, même début de la guerre, pour travail facile, en province. — S'adresser à l'Usine, 18, rue Drouot.

ON DEMANDE des ouvriers sachant peindre les petites lettres. Se présenter le matin de 9 h. à 12 h., Michel, 122, rue Amélie, Paris, 11e.

ON DEMANDE personne connaissant la cuisine bourgeoise. M. Dujeardin, 726, poste restante, bureau 43, rue Drouot.

ON DEMANDE des mécaniciens expérimentés. Maison Cadot, 31, rue de Valenciennes.

ON DEMANDE un magasinier. Société l'Orphelin, 138, rue Victor-Hugo, à Levallois-Perret (Seine).

ON DEMANDE femme sérieuse et libre p. ménage et surveillance enfants dans Orphelinat. Ecrire ou se présenter de 10 h. à 12 h., mardi prochain, 30, rue Amélie.

ON DEMANDE employé, bonne écriture, notions de comptabilité. Barni, bureau 44, Paris.

HOMME 45 ans, dégage l'ougl. milit., réfer. premier ordre, connaît parfaite couture, demande emp. fabricant ou autre. M. Charles, 3, rue Gustine.

3 REQUÊTES n° 2, titres oblig. milit., originaires des pays envahis, l'un mençais, connaît un peu mécan., l'autre pédic. masseur, demandent emp. Cherbourg, 18, rue Montorgueil.

JEUNE HOMME actif, sérieux, demande emploi exigeant initiation. Ecr. : R. L. 13, rue Rivay, Levallois.

JEUNE FILLE, 23 ans, sténodactylo débutante, demande emploi. Mlle Dany, 14, rue Soufflot, 14e.

JEUNE FILLE, sténodactylographe, bonnes références, cherche emploi. Ecrire : M. Goldsky, 18, rue Drouot.

HOMME SÉRIeux, 29 ans, désire trouver emploi sans usine de machines comme vérificateur, préfère au analogue. Ecrire : Dubois, 56, rue Myrrha, 18e.

PHARMACIEN prem. classe de Paris, 37 ans, libre à oblig. milit., actif et commerc., désire gérer un pharm. Paris ou banlieue proche. Ecrire : Devaux, 21, avenue Malakoff.

ON DEMANDE un laveur de voitures, Garage, 34, rue Guisard.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME, libre milit. seul, dem. trav. écritures bureau. Cailloux, 10, rue Saint-Victor, Paris.

CHAUFFEUR auto, 30 ans, réformé guerre, 8 ans de métier, désire place Paris-banlieue. Paul, 1, boulevard de la République, Billancourt (Seine).

OUVRIER électricien réformé fait installations de réparations. Gaston, 18, faubourg Saint-Denis.

REFORME n° 2, libre de tout serv. milit., actuel gérant de bureau, cherche bonne loge de concubine pour la femme seulement ou pour 2 personnes, ou en col. garç. bur. logé si possible, 2 enfants. Berthel, poste restante, bureau 23, Paris.

JEUNE FILLE demande travaux écritures à domicile. Ecrire : Casteln, bureaux du Bonnet Rouge, 14, rue Drouot.

DAME 34 ans, désire emploi manutention ou comptabilité. Ecr. Mme Dutrieu, 15, rue Lamarine.

JEUNE HOMME, libre pour le 1er mars, demande emploi de bureau. Ecr. l'arrand, 21, rue Basseville.

COIFF-MANUC, demande place. Ecr. M. Macé, 10, rue de Valenciennes, Paris.

COIFF-MANUC, demande place. Ecr. M. Macé, 10, rue de Valenciennes, Paris.

UTILISEZ VOS POUSSIERS ! Entrep. press. portative, 23, Bd Sausse, Neuilly, offr. fabr. chez vous, à forfait, superbes briquettes.

URETRITES Pageol

RADICAL. Evite Douleurs et Complications. P. 12 12e 600. La G. 1911 fr. — 2 R. Valenciennes, Paris.

AU PRINTEMPS LUNDI 5 MARS Exposition Générale NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

AU BON MARCHÉ PARIS Lundi 5 MARS et jours suivants EXPOSITION GÉNÉRALE des NOUVEAUTÉS DE LA SAISON Gants - Dentelles - Parfumerie - Fleurs

Pilules Bleneau Extermination des microbes des voies urinaires Les affections les plus graves et les plus redoutables des voies urinaires telles que : les brûlures du canal, la goutte matinale, la cystite, l'urétrite, les écoulements, les rétrécissements, la prostatite, la vaginite, la salpingite. Les pertes blanches, les urines troubles, purulentes, glaireuses, la blennorrhagie, la gravelle, etc., etc., sont, désormais, grâce à la nouvelle et précieuse découverte des PILULES BLENEAU, radicalement et rapidement guéries.

Les Planches ECHOS À la répétition générale de Monsieur Berceley au théâtre Antoine, un formidable succès de tous étreints sublimement la plupart des spectateurs. M. Gémier s'en trouva interrompu dans ses répliques, tandis que Mlle Jeanne Prévost suspendait ses larmes. Bientôt après, l'accès se renouvela, puis continua, attaquant successivement toutes les gorges de l'assistance. On n'entendait plus rien de ce qui se disait en scène. — Alors, M. Huguenet, troublé, gêné, n'y tenant plus, s'écria à haute voix : — Mais, prenez des pastilles Gérardel ! L'artiste est inscrit au budget de la publicité de la maison des légendaires pastilles. — Si ce n'est pas, nous le signalons, pour que dans la prochaine distribution, il ne soit pas omis.

ODEON. — 7 h. 30, L'Arlequin. TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. Le Petit Duc. PORT-SAINTE-MARTIN. — 7 h. 30, Cyrano de Bergerac (J. Daragon, Mad. Guizard, Louis Gauthier, Pierre Henry, Collet, H. Mouloux. — Matinée jeudi et dimanche. NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30, Mlle de la Seigne. GAITÉ. — 8 h. La Châtelaine. VARIÉTÉS. — 8 h. 15, Le Roi de l'Air. THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 15, Les Nouveaux Riches. THEATRE ANTOINE. — 8 h. Monsieur Berceley. RENAISSANCE. — 8 h. Le Guerre et l'Amour. ATHÉNÉE. — 8 h. 20, Chéri. SCALA. — 8 h. 15, Champignol malgré lui. CHÂTELET. — 8 h. 20, Dick, roi des chiens policiers. GYMNASE. — 8 h. 30, La Veuve d'Armes. FRIARIE. — 8 h. 15, William de Lutz. PALAIS-ROYAL. — 9 h. 20, Momo et son fillet. EDWARD VII. — 7 h. 45, Son petit frère. BOUFFES-PARIISIENS. — 8 h. 30, Jean de la Fontaine. GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30, Les Yeux de Wermelo, La Maison des Ténés, L'Amateur, La Permission de dénoncer, Les Jours de Thérèse. DEJAZET. — 8 h. 15, La Classe 36. THEATRE MICHEL. — 8 h. 45, L'Accord Parfait. THEATRE CAUMARTIN. — 8 h. 30, Gaspard à Paris. REVUE. CAPPUCINES. — 8 h. 30, Crème de Menthe... Alléluia. CLIGNY. — 8 h. 30, La Petite Délicieuse. APOLLO. — 8 h. 15, Mlle de la Vendémiaire. ALBERT Ier. — Relâche. Music-Halls - Concerts - Cabarets FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30, Music-Hall. CHEZ MAYOL. — La Grande Retrou d'Hiver C'est épatant ! 20 tableaux. — 8 h. 15, La Scala de Milan. — 120 artistes. — 250 costumes. OLYMPIA. — 8 h. 30, Music-Hall. EL DORADO. — 8 h. 15, La Môme Grenouille. BATA-CLAN. — 8 h. 30, L'Antichambre, revue. GAITÉ-ROCHECHOUART. — 8 h. 30, Concert-Pièces. NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. Les Aventures de Morris. GRAND-BOULEVARD. — 8 h. 30, Music-Hall. CONCERT SÉNA. — 8 h. 30, Concert. LITTLE-PALACE. — 9 h. 15, La Revue sans Châta. EUROPEEN (Tél. Marcadet 15.35). — 8 h. 30 en soirée ; 2 h. 30 en matinée. — La cantatrice Diva-Aïda, le joyeux Garnier, la troupe des Arizona, Abel Art, Brunois, Georgette Ledou, etc., etc., 20 artistes. — Le meilleur programme de music-hall, le moins cher ; tantôt à 1 franc. CHATEAU-D'EAU. — 8 h. 30, Concert. CHEZ JEAN PÉREU (La Sirène). — 8 h. 30 et 8 h. 20, Revue et Concert. PLEIN QUI CHANTE. — 8 h. 30, Les Chansonniers et leur revue. CADET-ROUSSELLE. — 8 h. 30, Les Chansonniers et leur revue.

NOCTAMBULES. — 8 h. 30, Les Chansonniers. LE PERCHOIR. — 8 h. 30, Les Chansonniers et la revue. MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. 30, Les Chansonniers et la revue. LA CHAUMIERE. — 8 h. 30, Les Chansonniers et Paris Gazouille, revue. ARTS. — 8 h. 30, à nous la Belle. CINÉMAS TIFOLICINEMA. — Faits divers de monde entier. Rapports aux Jours-Cinéma. Le célèbre Tableau des YYY et autres, dont les 4 heures de l'écran, avec Henri Varna, et les scènes nouvelles de la merveilleuse revue C'est Épatant, 2 actes, 20 tableaux. Demain, dimanche et lundi, matinées. FAUTEUILS : 1 fr., 2 fr., 3 fr. VAUDEVILLE. — Christus avec orchestre et grand orgue. — Tous les jours, matinée à 2 h. 30. NOUVEAUTES AUBERT-PALACE. — La série des grandes exclusivités et des films sensationnels continue à l'Aubert-Palace. Faits divers mondiaux, etc. Grand orchestre symphonique. Séances permanentes de 2 heures à 11 heures. COURRIER DES SPECTACLES EUROPEEN. — Pour passer une bonne et agréable soirée, écouter les artistes favoris du public et pour pas cher, l'élegant music-hall de la place Cléber est tout indiqué (fauteuil à 1 franc). — Cette semaine : la cantatrice Diva-Aïda, le joyeux Garnier, la célèbre troupe des Arizona, l'équilibriste Smithson, Abel Art, Georgette Ledou, etc., etc. SALLE DES CONCERTS-ROUGE, 6 rue de Tournon. — Samedi 3 mars, à 20 h. 15, Concert Symphonique, avec le concours de M. Louis Ruyssen, violoncelliste. Au programme : Variations symphoniques (Boellmann), Préludes (Debussy), Peer Gynt (Grieg), Symphonie et Poème (Haydn), Poème pour violoncelle (Hussonnere), etc. SALLE DES CONCERTS-ROUGE, 6 rue de Tournon. — Dimanche 4 mars, à 15 heures, Concert Symphonique, avec le concours de M. G. Enacovici, violoncelle. Au programme : Variations symphoniques (Boellmann), Préludes (Debussy), Peer Gynt (Grieg), Symphonie et Poème (Haydn), Poème pour violoncelle (Hussonnere), etc. SALLE DES AGRICULTEURS, 8, rue d'Athènes. — Dimanche 4 mars, à 15 h. 30, 35e Séance de Musique de Chambre, avec le concours de M. Louis Diemer, pianiste, professeur au Conservatoire, et du Quatuor Chailley (Quatuor des Concerts-Rouge). Au programme : Quatuor (Saint-Saëns), Sonete piano

THEATRE DE LA SCALA. — Chaque jour le succès de Champignol malgré lui s'affirme davantage. Aussi est-il prudent de louer ses places à l'avance pour assister au légendaire vaudeville de Georges Feytaud et M. Desvallières, dont les auteurs de l'œuvre, M. Desvallières, G. Feytaud, J. Fuster, Mad. James, Ph. Berly, Dunaey et Lurville sont les interprètes. Jouissance du 1er octobre 1917. Pour les souscripteurs de titres non libérés le prix d'émission est de 285 francs. Ils n'auront qu'à verser 20 francs en souscrivant le 24 mars 1917, et 25 francs à la délivrance des titres provisoires, c'est-à-dire du 21 mai au 15 juin prochain. Quant aux 240 francs restants, ils n'auront qu'à acquiescer qu'en versant 25 francs à la délivrance de plus de deux années et demie, soit du 12 octobre 1917 au 25 mai 1920, et ce, par montants de 25 et 30 francs. Par conséquent, ce mode de libération est tout en faveur de la petite épargne ; de plus, le Crédit Foncier, dans le même ordre d'idées, a décidé que les souscripteurs en titres libérés ne seraient servis que jusqu'à concurrence de 600.000 titres, soit 30 0/0, le reste donc 70 0/0 on 1.400.000 obligations pour les titres non libérés. Les nouvelles obligations sont amortissables au plus tard en sixième-dix années, et le premier tirage d'amortissement aura lieu le 10 novembre 1929. Mais si avant le 1er janvier 1930 le Crédit Foncier procède à des amortissements anticipés, les obligations désignées par le sort auront droit, en sus de leur remboursement au pair de 300 francs, à une prime de 10 francs. En outre, et pendant toute la durée de la mise en circulation des 2.000.000 d'obligations du présent emprunt participeront, chaque année, indistinctement, à six importants tirages de lots, soit un tous les deux mois ; celui qui aura lieu le 10 juillet de chaque année comportera un lot de 500.000 francs et les cinq autres tirages chacun un gros lot de 250.000 francs. Leur montant annuel comprendra 300 obligations remboursées par 2.470.000 francs de lots. Le premier tirage aura lieu le 10 juillet 1917 et il est intéressant de noter, à ce propos, que les souscripteurs de titres non libérés, moyennant un simple premier débours de 45 francs, auront droit aux tirages dès le 10 juillet prochain et 10 septembre. La souscription sera ouverte non seulement au Crédit Foncier de France, mais encore dans les sièges sociaux, dans les

L'ÉMISSION DU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE On connaît maintenant les modalités du grand emprunt, par obligations à lots, de 600 millions de francs, auquel va procéder le Crédit Foncier de France, le samedi 24 mars 1917. La souscription, qui sera publique, portera sur 2.000.000 d'obligations de 300 francs, 3 0/0, dont 1.000.000 d'obligations Foncières, et 1.000.000 d'obligations Communales. Elles seront émises à 285 francs et leur intérêt annuel de 16 fr. 50 par obligation sera payable par semestre les 1er avril et 1er octobre de chaque année. On sait que le capital réalisé par l'émission d'obligations Foncières et Communales ne peut dépasser le montant des prêts hypothécaires ou communaux consentis par le Crédit Foncier de France, et qu'en outre le fonds social de ce grand établissement est affecté spécialement à la garantie des obligations foncières et communales. Les souscriptions pourront être faites en obligations libérées ou en obligations non libérées, au choix des souscripteurs qui pourront, s'ils le désirent, présenter deux souscriptions distinctes. Déduction faite du prorata du coupon au 1er octobre, le prix

2me FOIRE DE LYON 18 Mars au 1er Avril 1917 Foire Officielle Française sous le haut patronnage de M. LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE et de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie OUVERTE aux Vendeurs et Acheteurs de France, des Pays Alliés et Neutres 95 Millions d'Affaires en 1916 AVEC 1.340 MAISONS PARTICIPANTES Secrétariat de la Foire d'Echantillons : HOTEL DE VILLE, LYON. Délégué pour la Région Parisienne : Edmond DEPAS, 19, Boul. de Strasbourg, Paris.

CE SOIR Théâtres OPERA. — 7 h. 35, Thérèse. OPERA-COMIQUE. — 7 h. 45, Madame Butterfly. COMEDIE-FRANÇAISE. — 7 h. 45, L'Autre Durs.

AGENCES et succursales de nos grands établissements de crédit, à la Chambre syndicale des agents de change de Paris, et dans les départements chez les trésoriers-payeurs généraux et chez les receveurs particuliers des Finances. On peut même souscrire dès à présent par correspondance, mais seulement pour les quantités de cinq obligations et au-dessus.

Usines de Brians. — Cette société a augmenté son capital de 22.875.000 roubles par l'émission de 228.750 actions de 100 roubles, qui participeront aux bénéfices de 1917. Las Dos Estrellas. — L'exercice a laissé une perte nette de 781.974 piastres. Pour l'exercice 1915, le rapport mentionne l'arrêt complet du moulin et la suppression des ventes. Les travaux miniers ont été limités à l'entretien de la mine. Eclairage de Bordeaux. — L'exercice clos le 31 mars 1916, accuse un déficit de 2.518.334 fr., en raison de la hausse des combustibles. Rizeries parisiennes. — Le dividende de l'action est fixé à 10 fr. 75 et celui de la part à 10 fr. 40. Distributions. — L'Assemblée générale a approuvé les comptes de 1915-16 et fixé le dividende à 62 roubles 50. Rio-Tinto. — On évalue à plus de 2 millions de livres sterling les bénéfices pour 1916.

Réponses au Lecteur Delamane Gaston. — Pas de visite étant réformé n. 1. Leérant : LÉON BAYLE.

Imprimerie spéciale du Bonnet Rouge 18, F. N. D. des Victoires (Paris 2e)